



Sophie LAVERGNE
Coordinatrice Nord
 Tél : 06 33 74 56 35
 sophie.lavergne@unapei17.org



Patricia VERGEREAU
Coordinatrice Sud
 Tél : 06 70 85 44 53
 vergereaupa@adei17.com



Laura SALAÜN
Coordinatrice conduites instables
 Tél : 06 35 32 65 44
 laura.salaun@trema-asso.fr

Contact

EMAS 17
 19 avenue Thomas Wilson
 17300 Rochefort
 equipemobilescolarisation.adei-unapei17@adei17.com



Région académique
 NOUVELLE-AQUITAINE



Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation EMAS 17

“
 Une école pour tous,
 une place pour chacun”
 Construisons ensemble l'école inclusive

Version du 2 février 2022 - AdobeStock





L'Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation, c'est quoi ?

C'est une équipe composée de **3 coordinatrices**, éducatrices spécialisées de formation à ce jour, en lien avec les **professionnels des établissements et services médico-sociaux et sanitaires**, qui vient **en appui aux professionnels de l'Éducation nationale** afin de leur apporter :

- Son expertise,
- Ses compétences,
- Les ressources nécessaires à l'inclusion scolaire.

Son objectif

Renforcer la scolarisation des **élèves en situation de handicap** ou présentant des **besoins particuliers** :

- En sécurisant les parcours des élèves,
- En constituant un soutien mobilisable pour les professionnels de l'Éducation nationale.

Ses missions

- Conseiller, participer à des **actions de sensibilisation** pour les professionnels des établissements scolaires.
- Apporter **appui et conseil** en cas de difficultés avec un élève.
- **Aider la communauté éducative** à gérer une situation difficile.
- Apporter des éléments d'**information** et d'**analyse** à l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH le cas échéant.
- Cette équipe mobile n'intervient pas **directement** auprès des élèves.

Dans quelle situation faire appel à l'EMAS ?

- Après **intervention** de l'ensemble des dispositifs de l'Éducation nationale (RASED, Conseiller Pédagogique, Professeur-ressource, PIAL, IEN,...)
- Pour les enfants **AVEC ou SANS notification MDPH**,
- Quel que soit le type de handicap,
- De la maternelle au lycée,
- Enseignement public, privé sous contrat, agricole,
- Dans **tout le département de la Charente-Maritime**.

Ses prestations

- **Observations, échanges** avec l'équipe pédagogique, les parents et les partenaires,
- **Participation aux réunions** d'Equipe Educative et aux Equipes de Suivi de Scolarisation,
- **Sensibilisation** du personnel et/ou des élèves,
- **Sollicitation des dispositifs**, établissements et services médico-sociaux et/ou sanitaires,
- Aide à l'**orientation**.

Comment mobiliser l'EMAS ?

La demande émane des **IEN**, des **Enseignants Référents**, des **PIAL**, des **RASED**. Les **directeurs d'école** ou les **chefs d'établissement** peuvent aussi remplir la feuille de saisine avec l'accord du **Pôle ressource**....

Les **représentants légaux sont informés** de la démarche par l'équipe pédagogique.

La proposition de solliciter l'EMAS peut être faite en réunion d'Equipe Educative ou en Equipe de Suivi de Scolarisation.

La demande s'effectue par l'envoi d'une **fiche de saisine**, accompagnée de **l'autorisation parentale** (documents disponibles auprès de l'EMAS ou des Pôles Ressources).